

À propos du passeur

Après avoir été passeur, il y a chez certains d'entre eux un désir d'interroger ce qui, de cette expérience les retient encore, après qu'elle est terminée.

Nous avons été quelques ex-passeurs à nous réunir dans ce but, sans parvenir à donner consistance à un travail commun. Comme si, a dit l'une d'entre nous, cela ne pouvait être que l'affaire de chacun, avec son parcours singulier. Tout de même, je m'appuierai sur ce qui s'est dit là et sur quelques lectures pour ébaucher une réflexion.

Le passeur « *est* la passe, là même où l'*être* se conjoint avec ne pas le savoir¹, ». Voilà qui n'est pas simple à saisir.

Il n'est passeur que le temps de la passe.

Avant il ne l'est pas, il ignore même que son nom est sur une liste, et il peut, d'ailleurs ne jamais le savoir si ce nom n'est pas tiré au sort par un passant, puisque c'est à son insu que son analyste l'a transmis au secrétaire du collège de la passe.

Après, hors du dispositif, il ne l'est plus. Sa fonction a cessé.

C'est la structure du dispositif qui le fait être passeur, porteur d'un message qui ne lui est pas adressé, dont se dégagera un réel que lui-même n'a pas cerné, puisque ce réel émergera de la confrontation de ce qu'auront transmis deux passeurs.

Reprenons au début :

Un jour, un analysant apprend par un passant qu'il a été désigné par son analyste pour être passeur. C'est donc par un autre que l'offre faite par son analyste, pour l'analyse, lui revient. Il ne s'attendait pas à cela, l'idée ne lui était même peut-être jamais venue pour peu que le signifiant passe n'évoque que de loin la construction de Lacan.

L'effet de surprise est certain, (« un effet de réel » proposait à la précédente réunion publique du collège Annie Staricky).

Il informe son analyste, le questionne peut-être et prend seul sa décision.

Un passeur peut être passeur plusieurs fois, à savoir ce qui change dans sa position et son écoute quand ce premier effet de surprise s'estompe.

¹ Solal Rabinovitch, « Le passeur et les psychanalystes », *Carnets de l'EPSF*, n° 33, janvier-février 2001, p. 61.

S'il accepte, le voilà donc passeur non sans y être pour quelque chose, mais sans l'avoir demandé. Ceci n'est pas sans provoquer quelques interrogations dans la cure du côté de l'Autre (que me veut-il ?), du sujet supposé savoir (mieux que soi-même) et de questions sur sa propre place d'objet.

Par ailleurs, il s'engage autrement dans l'analyse, dans la communauté d'analystes et cela il n'en a pas encore pris toute la mesure, forcément, puisqu'il avance en terre inconnue.

N'omettons pas la curiosité, l'injonction du surmoi, la satisfaction narcissique, l'imaginaire bouillonnant, la prise du transfert, une certaine effervescence en somme, amenée par « le dé(s)ordre qu'implique l'espace de la jouissance² ».

Il accepte également de se faire rouage de la circulation d'un discours à l'intérieur d'une structure. Comme l'écrit Jeanne Bernard « le passeur accepte, parce qu'à cette place d'instrument de l'opération analytique, il y est déjà, même s'il ne le sait pas. C'est au service de la parole d'un autre qu'il se situe (et non au service d'un autre) ce qui, en tant qu'analysant devenant analyste, ne lui est pas étranger³. »

Le passeur prend place dans ce discours.

Commencent les rencontres avec le passant qu'il suit pas à pas. Il recueille un récit, soucieux de précision, intéressé, captivé parfois, conscient de se faire dépositaire d'une parole qui a son prix tout en s'étonnant du détachement, de la distance avec laquelle le passant l'énonce. Le passeur prend des notes, se tient aussi proche du texte écouté que possible et se sent parfois envahi par un sentiment d'étrangeté qui a peut-être à voir avec « l'être passeur » : qu'est-ce qu'il fait là ?

Dans le même temps qu'il écoute « à distance », il n'est pas insensible à ce qu'il entend et qui a sur lui des effets divers. Mais c'est au moment de transmettre au cartel de la passe ce texte entendu que ces effets peuvent être les plus nets. Quand le passeur va reprendre à haute voix le texte d'un autre, être questionné par les membres du cartel, et que se révèlent l'impact de certains signifiants, les identifications qui ont pu se produire, l'oubli de parler de ce qu'il avait pourtant bien présent à l'esprit, par exemple. Le dispositif de la passe, le fait à la fois messenger de la parole d'un autre et sujet de l'effet de cette fonction sur lui-même.

Il a un lieu pour reprendre ce qui a été ainsi souligné pour lui-même, c'est le divan sur lequel il s'allonge.

² Serge Leclaire, *Démasquer le réel*, Paris, Seuil, 1971, p. 53.

³ Jeanne Bernard, « La passe interrompue: une lettre en souffrance », *Essaim* n° 6, automne 2000, Érès, p.45.

Il a recueilli le témoignage, il a été traversé par lui et en conserve une trace qu'il reprend à son compte.

Après que les rencontres avec le passant, puis avec le cartel de la passe sont terminées, le passeur ne saura rien encore une fois. Ni des débats du cartel ni du pourquoi ni du comment de leur décision. Ce qui a été utilisé de ce qu'il a transmis, il n'en sait rien non plus. Le retour qu'il aura, ce sera la nomination — ou non — du passant.

Bref, sa fonction n'a plus cours, et l'être passeur s'efface.

Du témoignage du passant la plus grande partie s'efface également. Il en reste des mots, des noms, des images fabriquées à partir de son texte.

Et voilà l'ex-passeur dans un certain flottement. Bien sûr, sa cure suit son cours, mais parallèlement, ou conjointement plutôt, il s'aperçoit que la porte ouverte sur le « hors cure⁴ » ne s'est pas refermée. On peut certes penser que cela se serait produit de toute façon.

Il peut à son tour devenir passant — ou non.

Certains passeurs, cependant, restent suspendus un moment à quelque chose de cette expérience.

Ce peut être sur le versant de la transmission du témoignage, ainsi que l'indiquait Brigitte Lemérier⁵, avec le sentiment d'un ratage dans ce qu'ils ont transmis.

Ce peut être aussi, sur le versant du rapport au dispositif : la désignation faite par l'analyste, même si elle prend le chemin détourné de la voix du passant, serait parfois reçue comme une offre par le passeur. C'est le mot qui m'est venu ci-dessus. Alors offre de quoi ?

La notion d'anonymat a polarisé une partie de nos échanges entre ex-passeurs. Anonymat par rapport au groupe ? Anonymat comme représentation de ce qui a échappé au passeur de sa fonction ? Ou encore anonymat qui viendrait en écho à une confusion fréquente lorsqu'il s'agit des passeurs : la confusion entre désigner et nommer ? Eux-mêmes s'y perdent parfois. Peut-être est-ce alors que pour ceux-ci, la désignation d'un moment dans leur cure a aussi opéré comme un nom, un nom offert par l'analyste qui inscrirait dans le « grand tout imaginaire⁶ » du savoir analytique, à la fois dans un transfert à l'analyste et à l'École où se pratique la passe.

La position du passeur, à la jointure privé-public lui rend extrêmement délicat de rendre compte de cette expérience et incite plutôt au silence. Et d'ailleurs, la question se pose s'il est approprié à son rôle de sortir de ce silence.

⁴ Formule empruntée à Solal Rabinovitch, *op. cit.*

⁵ Intervention au colloque de La Lettre Lacanienne, *La clinique en question*, septembre 2004.

⁶ Jeanne Bernard, *op. cit.*, p. 45.

C'est parce que nous avons été plusieurs à nous interroger sur les effets du dispositif de la passe sur le passeur lui-même, sur ce nouage cure-École qu'il m'a paru possible de proposer ce survol qui suit en partie nos échanges.

Ce survol est bref et incomplet. Il n'a d'autre ambition que d'apporter quelques éléments à une réflexion sur « l'être passeur ».